

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 08 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUMAS, Maire, légalement convoqué le 23 JANVIER 2018

ETAIENT PRESENTS

MM DUMAS GUTTY FADY TRONCY
Mmes GAY COTTINET PERRELLE BARBOT
LEROUX
M GAY

Le compte rendu du conseil municipal du mois de décembre 2017

M le Maire demande aux membres du Conseil Municipal la possibilité de mettre à l'ordre du jour : la demande formulée par M le Bâtonnier du Tribunal de Grande Instance de Villefranche sur Saône pour le maintien du Tribunal

A – MAINTIEN DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VILLEFRANCHE SUR SAONE

Monsieur le Maire donne lecture de la motion pour le maintien du Tribunal de Grande Instance de Villefranche SUR SAONE

Connaissance prise :

- de l'annonce le 6 octobre 2017 du lancement des « Grands chantiers de la Justice » impliquant une réforme de l'organisation judiciaire faite par Madame BELLOUBET, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
- du bon fonctionnement du TGI de VILLEFRANCHE SUR SAONE et des courts délais dans lesquels les décisions sont rendues.
- du rapport RAIMBOURG-HOUILLON du 15 janvier 2018, rendant à terme inéluctable la fermeture de nombreux Tribunaux vidés de dossiers et de leurs compétences.
- du risque de la superposition des Collectivités Territoriales sur les juridictions :
 - o une Cour d'Appel par Région,
 - o un TGI par Département
 - o et de la transformation des implantations judiciaires, ce qui signifie que Le TGI de VILLEFRANCHE SUR SAONE deviendrait une émanation du TGI de LYON
- du coût de la réforme de la carte judiciaire opérée en 2007 par l'ancienne Garde des Sceaux, Madame Rachida DATI, que la Cour des Comptes a évalué à 431 millions d'euros, pour des économies annuelles de 9,1 millions d'euros, nécessitant 45 ans d'amortissement pour rentabiliser la suppression des 341 juridictions touchées.

Formons le vœu :

- **du maintien du TGI de VILLEFRANCHE SUR SAONE, pour le Département du RHONE (hors métropole), dans la plénitude de ses compétences actuelles c'est-à-dire sans transfert, même partiel, d'une partie du contentieux vers les juridictions lyonnaises**
- **et du maintien des juridictions rattachées que sont**
 - o **le TRIBUNAL DE COMMERCE,**
 - o **le CONSEIL DES PRUD'HOMMES**
 - o **et le TRIBUNAL DES AFFAIRES DE LA SECURITE SOCIALE,**

Pour :

- conserver une justice de proximité et un maillage judiciaire cohérent afin que la justice du 21^{ème} siècle soit réellement plus proche, plus efficace et plus protectrice pour les justiciables,
- éviter une justice virtuelle, déshumanisée et un juge inaccessible, avec le risque majeur de recours systématique au numérique et aux saisines des juridictions par l'intermédiaire d'un service unique d'accueil du justiciable sans conseil préalable avisé,
- garantir malgré les difficultés matérielles et personnelles des justiciables un accès égal de tous les citoyens à la possibilité de faire reconnaître leurs droits.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les vœux du Tribunal de Grande Instance de Villefranche sur Saône

B – COMMISSION VOIRIE

- Deux projets d'achat sont à l'étude :
- Une lame à neige
- Un camion

SYDER : le montant de la dépense par ouvrage est de 11 €

NUMEROTATION : les plaques de rues sont commandées, les panneaux ont été posés par les agents communaux

Les numéros seront commandés en fin de semaine

L'échéance de fin juin pour bénéficier de cette numérotation semble effective

Des nouveaux luminaires sont installés à l'entrée de la salle des deux joseph

C – COMMISSION BATIMENTS

Monsieur FADY fait part des informations suivantes :

La commission de sécurité (ETAT) a eu lieu le mardi 06 février 2018 pour la salle des deux joseph et l'école.

C– COMMISSION SCOLAIRE et SOCIALE

CONSEIL D'ECOLE le deuxième de l'année scolaire a eu lieu en janvier

La semaine de quatre jours a reçu un avis favorable du Conseil D'Ecole,

Une demande de dérogation a été adressée à Monsieur l'Inspecteur d'académie pour un retour à la semaine de quatre jours

En date du 1^{er} février Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous informait de son agrément

L'avis définitif sera opposé fin avril

EFFECTIF à la rentrée de février 2018 70 enfants seront inscrits

CCAS : bilan très positif du repas de janvier 2018

Le prochain repas des aînés aura lieu à BAGNOLS le 12 janvier 2019

D – COMMISSION COMMUNICATION

Le bulletin municipal devrait être livré en mairie fin février
ROSE NUIT D ETE : la commune de bagnols n'organisera pas de spectacle mais la commune sera décorée

VIDEO « VŒUX » de bons retours dans l'ensemble

E LOTISSEMENT LE PLAN

Les documents pour la mise en place de l'avis appel à candidatures devraient être déposés en Avril.

F – QUESTIONS DIVERSES

Lettre de remerciements de M BARBOT Jean-Luc à l'intention du conseil municipal lors du décès de sa maman,

Prochain Conseil Municipal le 15 mars 2018 à 18 H 30 : vote du Budget

Deux questions sont débattues à HUIT CLOS.